

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

29 AVRIL 2009

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Conservatoire à
Rayonnement
Départemental –
Demande de subvention
au Conseil Général des
Yvelines pour l'aide aux
projets 2009-2010**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 30 avril 2009
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 27 mai 2009
et qu'il est donc exécutoire.

Le 27 mai 2009

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services



François LANSIART

L'an deux mille neuf, le 29 avril à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 22 avril 2009, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Étaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT*, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame BÈLE, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

*Monsieur PIVERT (sauf pour le dossier n° 09 C 00, le procès-verbal de la séance du 26 mars 2009, le compte rendu des actes administratifs, les dossiers n° 09 C 01-02-03-04-05)

Avait donné procuration :

Monsieur FAVREAU à Monsieur PIVERT*

Secrétaire de Séance :

Madame TÉA

N° DE DOSSIER : 09 C 01

OBJET : CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GÉNÉRAL DES YVELINES POUR L'AIDE AUX PROJETS 2009-2010

RAPPORTEUR : Monsieur BATTISTELLI

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

NOTE DE SYNTHÈSE

Le Conseil Général des Yvelines accorde une aide financière aux conservatoires, non seulement au titre du fonctionnement des établissements, mais également en ce qui concerne leurs projets spécifiques de formation, de diffusion et de création. Cette aide aux projets correspond à 30 % du budget engagé, plafonnée à 12 000 €.

Pour l'année 2009-2010, le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Saint-Germain-en-Laye prévoit trois projets en musique et danse : la production d'un opéra pour enfants de Benjamin Britten, *L'Arche de Noé*, en collaboration avec le Théâtre Alexandre Dumas, et deux master-classes (chant et violoncelle).

Le coût total des trois projets est estimé à 15 380 € et la participation du Conseil Général est sollicitée à hauteur de 30 %, soit 4 614 €. Les recettes propres (billetterie et inscriptions) sont estimées à 6 000 €. La Ville prendra en charge le solde, inférieur à la moitié du budget engagé (4 766 €).

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

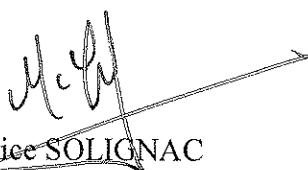
À L'UNANIMITÉ,

SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Général des Yvelines au titre de l'aide aux projets 2009-2010,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,
Conseiller Général des Yvelines


Maurice SOLIGNAC